

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section « Mise en garde concernant les déclarations prospectives » plus loin dans ce communiqué de presse. L'information contenue dans le présent communiqué est non auditée.

BCE présente ses résultats du troisième trimestre de 2022

- Réseaux mobiles et de fibre optique évolués de premier plan générant un record de 401 132 activations nettes d'abonnés aux services utilisant les réseaux à large bande, soit 224 343 abonnés utilisant des téléphones mobiles, 49 044 abonnés utilisant des appareils connectés, 89 652 abonnés des services Internet de détail et 38 093 abonnés des services de télé IP, en hausse de 50,3 % d'un exercice à l'autre
- Hausse du BAIIA ajusté¹ de 1,2 % enregistrée grâce à la croissance de 3,2 % des produits des activités ordinaires consolidés, des pressions sur les coûts liés aux tempêtes et à l'inflation² représentant 38 millions \$ ayant été absorbées au cours du trimestre
- Bénéfice net de 771 millions \$, en baisse de 5,2 %, et bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 715 millions \$, ou 0,78 \$ par action ordinaire, en baisse de 6,0 %; bénéfice net ajusté¹ de 801 millions \$, générant un BPA ajusté¹ de 0,88 \$, en hausse de 7,3 %
- Excellents résultats d'exploitation dans le sans-fil : croissance solide des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté de 7,4 % et de 7,8 %, respectivement; nombre record d'activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles de 224 343, en hausse de 64,4 %; taux de désabonnement de 0,90 %, le plus bas jamais enregistré au T3³, et hausse de 2,2 % du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles⁴
- 89 652 activations nettes d'abonnés des services Internet de détail, en hausse de 36,3 %, la plus élevée en 17 ans, générant une croissance des produits tirés des services Internet résidentiels de 8 %; en voie d'achever 80 % du plan de construction des installations liées au service Internet à large bande d'ici la fin de 2022
- Hausse de 40 % des produits liés au contenu numérique de Bell Média⁵, contribuant à la stabilité du total des produits tirés des médias, les dépenses des annonceurs ayant reculé en raison du contexte macroéconomique
- Reconfirmation de tous les objectifs de notre orientation financière pour 2022

¹ Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles, le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières* du présent communiqué pour un complément d'information sur ces mesures.

² Les pressions sur les coûts liés à l'inflation représentent l'augmentation des coûts d'exploitation d'un exercice à l'autre en raison de pressions inflationnistes liées au carburant, aux services publics et aux salaires.

³ Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le taux de désabonnement.

⁴ Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles correspond aux produits d'exploitation tirés des services sans fil divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles.

⁵ Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

MONTRÉAL, le 3 novembre 2022 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui ses résultats du troisième trimestre (T3) de 2022.

« L'excellence dont l'équipe Bell continue de faire preuve dans l'exécution de notre stratégie et la mise en œuvre de notre approche centrée sur le client ainsi que nos réseaux de pointe ont permis de générer de très bons résultats au cours du trimestre, assurant ainsi à Bell une position concurrentielle solide alors qu'approche la fin de l'exercice, a affirmé Mirko Bibic, président et chef de la direction de BCE et de Bell Canada.

Nous constatons une demande réelle de la part des Canadiens pour des services Internet de fibre optique et des réseaux sans fil fiables et rapides qui se distinguent. Nous avons enregistré plus de 400 000 activations nettes dans l'ensemble de nos réseaux sur fil et sans fil, dont le nombre total d'ajouts nets d'abonnés utilisant des téléphones mobiles le plus élevé de tous les temps. Nous avons également enregistré une croissance importante du nombre d'abonnés des services Internet, grâce aux gains de plus de 95 000 nouveaux abonnés nets aux services offerts sur le réseau de fibre jusqu'au domicile (FTTH) au dernier trimestre, ce qui représente une hausse de 33 % par rapport à l'exercice précédent et un résultat record.

La dévastation causée par l'ouragan Fiona a souligné le rôle qu'occupent nos réseaux dans le quotidien des Canadiens. L'équipe Bell a travaillé sans relâche dans des conditions difficiles afin de rétablir le service pour les personnes sinistrées, et ces travaux se poursuivent. Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers les membres de l'équipe Bell qui ont participé aux efforts de restauration. Bien que les dommages causés à nos infrastructures soient sans précédent, cette situation a confirmé que notre programme d'accélération des dépenses d'investissement visant à construire et à étendre des réseaux de fibre optique et sans fil fiables dans l'ensemble de notre zone de couverture demeurerait l'approche appropriée pour nos clients. »

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

Bâtir les meilleurs réseaux

Bell a étendu l'accès Internet pure fibre à environ 10 000 foyers et entreprises supplémentaires à [Owen Sound, en Ontario](#); à environ 40 000 emplacements à [Barrie, en Ontario](#) et à plus de 6 500 emplacements dans [sept collectivités situées dans les zones rurales du Manitoba](#). Bell travaillera en étroite collaboration avec les gouvernements dans le cadre de projets visant à soutenir les régions éloignées, y compris la construction d'installations permettant la connectivité des services Internet haute vitesse et la capacité sans fil dans trois collectivités du [Nord du Manitoba](#) avec le Fonds pour la large bande du CRTC, et l'amélioration de la connectivité mobile pour la [Première Nation Atikamekw de Wemotaci](#) au moyen du Fonds pour la large bande universelle.

Offrir aux clients les vitesses les plus rapides et un plus grand nombre de services

Le réseau mobile de Bell a été classé comme le plus rapide au Canada pour une troisième année d'affilée par PCMag dans son rapport sur les [réseaux mobiles les plus rapides au Canada de 2022](#) (en anglais seulement). PCMag classe également le réseau 5G de Bell comme le plus rapide du pays. Le [service Fibe Gigabit 8.0 de Bell](#), qui offre les vitesses Internet les plus rapides en Amérique du Nord parmi les principaux fournisseurs de services, est maintenant offert à Toronto. La [Borne Giga de Bell avec Wi-Fi 6E](#), la technologie Wi-Fi la plus évoluée, est maintenant également offerte aux clients dans l'ensemble de l'Ontario et du Québec. Bell a annoncé son intention d'acquérir [Distributel](#) afin de soutenir l'expansion des services Internet offerts aux consommateurs et aux entreprises. La clôture de la transaction devrait avoir lieu à la fin de l'exercice, sous réserves de conditions de clôture, y compris de l'obtention des approbations des organismes de réglementation.

Leadership et innovation technologique en matière de 5G

Bell a présenté Bell Capital de risque, son initiative de capital de risque visant à contribuer au développement d'entreprises en démarrage ou en croissance qui exploitent la puissance des réseaux de Bell pour favoriser la croissance et l'adoption de solutions technologiques avancées. Bell a élargi son [service 5G+](#) dans le Sud de l'Ontario. Ce service est maintenant aussi offert à Halifax, en Nouvelle-Écosse, à Moncton, au Nouveau-Brunswick et à St. John's, à Terre-Neuve. Bell est en voie d'étendre la portée de ce service à environ 40 % de la population canadienne d'ici la fin de 2022. De plus, Bell continue à étendre son service 5G et offre maintenant ce service dans les 10 provinces canadiennes.

Initiative Mieux pour tous de Bell : bâtir un monde meilleur et de meilleures collectivités

[Clean50](#), un organisme national de développement durable, a nommé Bell grande championne de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). De plus, l'initiative concernant les [tours de communication alimentées par l'énergie solaire dans les régions éloignées](#) a été reconnue comme l'un des meilleurs projets Clean50 pour 2023. Pour souligner la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales, Bell cause pour la cause a annoncé les 114 bénéficiaires du [Fonds communautaire Bell Cause pour la cause](#) 2022, dont [Blue Door](#) (en anglais seulement) à East Gwillimbury, en Ontario. Un montant de plus de 2 millions \$ a été recueilli pour la cause de la santé mentale au Québec au cours de la quatrième édition du [Bal des Lumières](#), co-présidé par Mirko Bibic. Bell a fait un don de 50 000 \$ à la Croix-Rouge canadienne afin de soutenir les opérations de secours humanitaire au [Pakistan](#) et un don additionnel de 50 000 \$ à la Croix-Rouge canadienne pour contribuer aux opérations de secours dans l'Est du Canada après le passage de l'[ouragan Fiona](#).

Offrir le contenu le plus captivant

[Astral](#) a fait l'acquisition de l'ensemble du réseau d'affichage extérieur numérique d'Imagine Outdoor en Alberta, ce qui porte son inventaire numérique total en Alberta à 39 panneaux publicitaires. RDS et TSN continuent de présenter les événements des grandes ligues sportives, dont 41 matchs de la saison régulière des [Raptors de Toronto](#) (en anglais seulement) sur TSN et à la station de radio TSN1050 de Toronto et 23 match sur RDS, et demeure le partenaire exclusif de télédiffusion de la NFL au Canada. L'émission [La maison du dragon](#) de HBO, la prélogie du « Trône de fer » d'après la série « Fire and Ice » de George R.R. Martin, a été diffusée exclusivement sur Crave pour le public canadien, le dernier épisode de la saison ayant attiré le plus grand nombre de téléspectateurs jamais vu depuis la diffusion de « Game of Thrones ». Trois productions dramatiques originales [de langue française](#) de Bell Média, « La Confrérie », « ...Moi non Plus » et « Une Affaire Criminelle », ont été vendues à l'international dans sept pays. [Noovo](#) poursuit sur sa lancée, ayant augmenté sa part de marché de l'auditoire aux heures de grande écoute de 4 % par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, alors que [Noovo.ca](#) a augmenté ses cotes d'écoute de 23 % par rapport à l'exercice précédent.

RÉSULTATS DU T3 DE BCE

Faits saillants financiers

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T3 2022	T3 2021	% de variation
BCE			
Produits d'exploitation	6 024	5 836	3,2 %
Bénéfice net	771	813	(5,2) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	715	757	(5,5) %
Bénéfice net ajusté	801	748	7,1 %
BAIIA ajusté	2 588	2 558	1,2 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,78	0,83	(6,0) %
BPA ajusté	0,88	0,82	7,3 %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 996	1 774	12,5 %
Dépenses d'investissement ¹	(1 317)	(1 164)	(13,1) %
Flux de trésorerie disponibles ^{1, 2}	642	566	13,4 %

« Les résultats financiers du T3 de BCE soulignent notre excellence dans l'exécution soutenue et la composition des actifs de premier plan dans l'ensemble des secteurs opérationnels de Bell, lesquels ont permis d'enregistrer une forte hausse des produits des activités ordinaires consolidés de 3,2 %. Malgré les coûts importants liés aux tempêtes et les pressions inflationnistes³ absorbées au cours du trimestre, notre approche rigoureuse visant à équilibrer l'augmentation de la part du marché et la performance financière a donné lieu à une hausse respectable du BAIIA ajusté de 1,2 %, a déclaré Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell Canada.

« Notre forte performance dans son ensemble est attribuable au sans-fil, qui a contribué à la hausse des produits tirés des services et du BAIIA ajusté à hauteur de 7 % et de 7,8 %, respectivement, et qui reflète l'accent que nous mettons sur l'acquisition d'abonnés à valeur plus élevée, ainsi qu'à la croissance toujours solide des produits tirés du service Internet résidentiel, qui s'est établie à 8 %. Bien que le marché de la publicité ait reculé au cours du trimestre en raison du contexte macroéconomique, le total des produits tirés des médias est demeuré stable d'un exercice à l'autre. Cette stabilité démontre l'efficacité de la composition diversifiée de l'actif de Bell Média, notamment l'apport de plus en plus important des plateformes numériques, l'étendue de notre programmation et les cotes d'écoute qui demeurent élevées pour nos productions télé.

¹ Au T2 2022, nous avons appliqué la décision sur le programme de travail de l'IFRIC sur les dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers (IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*) de façon rétrospective pour chacune des périodes antérieures présentées. Pour obtenir plus d'information, se reporter à la note 2, *Mode de présentation et principales méthodes comptables* de nos états financiers du troisième trimestre de 2022.

² Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières* du présent communiqué pour un complément d'information sur cette mesure.

³ Les pressions inflationnistes sur les coûts s'entendent de la hausse des coûts d'exploitation d'un exercice à l'autre qui découle des pressions inflationnistes sur les charges liées au carburant, aux services publics et aux salaires.

Le bilan de BCE demeure très sain, affichant des liquidités disponibles¹ de 3,5 milliards \$, y compris 583 millions \$ en trésorerie, une proportion élevée de dettes à taux fixe, un excédent de solvabilité substantiel pour l'ensemble de nos principaux régimes de retraite à prestations définies et des produits des activités ordinaires en majeure partie relativement peu touchés par la conjoncture économique, ce qui permet d'atténuer l'incidence financière des hausses de taux d'intérêt et de l'incertitude liée au contexte macroéconomique. Puisque nos résultats consolidés sont déjà favorables depuis trois trimestres et que notre position concurrentielle est meilleure que jamais, nous sommes sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de notre orientation financière pour 2022. »

- Les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 3,2 % par rapport au T3 2021 pour s'établir à 6 024 millions \$, stimulés par l'augmentation de 1,8 % des produits tirés des services, qui ont atteint 5 193 millions \$, et par celle de 12,8 % des produits d'exploitation tirés des produits, qui ont totalisé 831 millions \$. Cette augmentation découle de la forte croissance des services sans fil et des services Internet résidentiels ainsi que de la hausse d'un exercice à l'autre des ventes d'équipements de transmission de données dans les services sur fil d'affaires. Les produits tirés des médias sont demeurés inchangés par rapport à l'exercice précédent.
- Le bénéfice net a diminué de 5,2 % pour se chiffrer à 771 millions \$ et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 715 millions \$, ou 0,78 \$ par action, en baisse de 5,5 % et de 6,0 %, respectivement. Les baisses d'un exercice à l'autre s'expliquent surtout par la hausse des autres charges, ce qui reflète les pertes nettes liées à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique de la rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, l'augmentation de la dotation aux amortissements, la hausse des charges d'intérêts et l'augmentation d'un exercice à l'autre des charges pour pertes de valeur d'actifs. Ces facteurs ont été partiellement compensés par la diminution de l'impôt sur le résultat en raison de la résolution favorable de positions fiscales incertaines, la hausse du BAIIA ajusté, la diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres et l'augmentation du rendement net au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 801 millions \$, en hausse de 7,1 %, ce qui s'est traduit par une hausse de 7,3 % du BPA ajusté qui s'est élevé à 0,88 \$.
- Le BAIIA ajusté a augmenté de 1,2 % pour s'établir à 2 588 millions \$, ce qui reflète une hausse de 7,8 % d'un exercice à l'autre dans le secteur Services sur fil de Bell, partiellement contrebalancée par des baisses de 1,2 % et de 15,3 % dans les secteurs Services sur fil de Bell et Bell Média, respectivement. Ces diminutions tiennent compte de la hausse des coûts d'exploitation attribuable à l'incidence des coûts liés aux tempêtes qui découlent principalement de l'ouragan Fiona et des pressions inflationnistes² continues sur les coûts du carburant, des services publics et de la main-d'œuvre, ces facteurs réunis ayant représenté un total de 38 millions \$ au T3. La marge du BAIIA ajusté consolidée de BCE³ a diminué de 0,8 point de pourcentage pour s'établir à 43,0 %, par rapport à 43,8 % au T3 2021, en raison des pressions sur les coûts mentionnées précédemment, du financement de l'activité très élevée d'acquisition d'abonnés et de la hausse d'un exercice à l'autre des ventes de produits générant de faibles marges.

¹Les liquidités disponibles sont une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur cette mesure.

²Les pressions inflationnistes sur les coûts s'entendent de la hausse des coûts d'exploitation d'un exercice à l'autre qui découle des pressions inflationnistes sur les charges liées au carburant, aux services publics et aux salaires.

³La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur la marge du BAIIA ajusté.

- Les dépenses d'investissement de BCE se sont élevées à 1 317 millions \$, en hausse de 13,1 %, par rapport à 1 164 millions \$ au T3 2021, ce qui a donné lieu à une intensité du capital¹ de 21,9 % par rapport à 19,9 % à l'exercice précédent. Pour le trimestre, les dépenses d'investissement se rapportaient principalement au déploiement accéléré continu des réseaux filaires de fibre optique et sans fil 5G+ de Bell.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE ont augmenté de 12,5 % pour se chiffrer à 1 996 millions \$ par rapport au T3 2021, ce qui reflète la baisse de l'impôt décaissé, la diminution des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi attribuable à une suspension partielle des cotisations en 2022 et la hausse du BAIIA ajusté, facteurs en partie contrebalancés par la réduction des fonds provenant du fonds de roulement et la hausse des intérêts payés.
- Les flux de trésorerie disponibles se sont élevés à 642 millions \$, en hausse de 13,4 %, par rapport à 566 millions \$ au T3 2021, du fait de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu des coûts liés aux acquisitions et autres payés, facteur en partie contrebalancé par la hausse des dépenses d'investissement.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU T3 DE BCE PAR SECTEUR

Services sans fil de Bell

- Le total des produits d'exploitation tirés des services sans fil a augmenté de 7,4 % pour s'établir à 2 466 millions \$, en raison de l'accroissement des produits tirés des services et des produits d'exploitation tirés des produits.
- Les produits tirés des services ont augmenté de 7,0 %, pour se chiffrer à 1 769 millions \$, ce qui est attribuable à la forte croissance de la clientèle d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et des appareils connectés et à la hausse du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 8,6 % pour s'établir à 697 millions \$, ce qui s'explique principalement par la proportion plus importante des ventes de téléphones mobiles haut de gamme.
- Le BAIIA ajusté des Services sans fil a augmenté de 7,8 % pour se chiffrer à 1 089 millions \$ et la marge a augmenté pour s'établir à 44,2 % par rapport à 44,0 % au T3 2021, ce qui découle de l'effet marqué de la forte croissance des produits tirés des services car les coûts d'exploitation ont augmenté de 7,1 %, en raison de la hausse des coûts des produits vendus liée à l'augmentation des ventes de produits au cours du trimestre, de l'augmentation des coûts d'exploitation des réseaux entraînée par le déploiement continu de notre réseau mobile 5G et de la hausse des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications imputable à la hausse des volumes liés aux services d'itinérance.
- Bell a enregistré un nombre record trimestriel de 224 343 abonnés nets des services postpayés et prépayés utilisant des téléphones mobiles², en hausse de 64,4 % par rapport à 136 464 au T3 2021.

¹ L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur l'intensité du capital.

² Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur les unités d'abonnement (ou clients).

- Les activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles ont totalisé 167 798, nos meilleurs résultats enregistrés pour un T3, par rapport à 114 821 au T3 2021. L'augmentation importante de 46,1 % découle d'une hausse de 16,3 % des activations brutes d'abonnés, qui s'explique par la hausse d'achalandage dans les magasins de détail par rapport à l'exercice précédent, l'élan continu de la 5G, l'augmentation de l'immigration, la demande accrue des clients d'affaires, un accent plus marqué sur les forfaits de services sans fil avec Internet et une amélioration de trois points de base du taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles qui s'est chiffré à 0,90 %.
- Les activations nettes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles de Bell se sont élevées à 56 545, en hausse de 161,3 %, par rapport à 21 643 au T3 2021. La hausse d'un exercice à l'autre est attribuable à l'augmentation de 43,9 % des activations brutes, ce qui reflète l'activité accrue sur le marché alors que les commerces de détail fonctionnaient à pleine capacité comparativement à l'exercice précédent et l'augmentation de l'immigration et des voyages au Canada, ce qui a également contribué à la hausse du taux de désabonnement qui s'est chiffré à 4,58 %, en hausse par rapport à 4,15 % au T3 2021.
- La clientèle d'abonnés utilisant des appareils mobiles de Bell totalisait 9 826 465 abonnés à la fin du T3 2022, en hausse de 5,1 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui comprend 8 915 270 abonnés des services postpayés, en hausse de 4,6 %, et 911 195 abonnés des services prépayés, en hausse de 9,9 % par rapport à l'exercice précédent.
- Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles s'est établi à 60,76 \$, en hausse de 2,2 %. L'augmentation s'explique par la hausse d'un exercice à l'autre des produits tirés des services d'itinérance, attribuable à une hausse importante du nombre de voyages à l'étranger en lien avec la levée des restrictions liées à la COVID-19 et à l'augmentation des tarifs des services d'itinérance, et par notre accent continu mis sur l'acquisition d'abonnés à valeur plus élevée dans l'ensemble de nos marques de services postpayés et prépayés.
- Les activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés¹ ont augmenté de 48,5 % pour atteindre 49 044 par rapport à 33 035 au T3 2021, du fait de la hausse de la demande pour les solutions IdO de Bell, notamment les abonnements pour voiture connectée, et de la baisse du nombre de désactivations d'appareils de données. La clientèle d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés¹ totalisait 2 347 371 abonnés à la fin du T3, en hausse de 6,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Services sur fil de Bell

- Le total des produits d'exploitation tirés des services sur fil a augmenté de 1,0 %, pour s'établir à 3 046 millions \$, par rapport au T3 2021.
- Les produits tirés des services sur fil ont diminué de 0,4 % pour se chiffrer à 2 907 millions \$ en raison de la baisse continue au titre des services voix traditionnels, des services de données et du service de télé par satellite, des rabais plus généreux consentis pour l'acquisition et la fidélisation d'abonnés, de la baisse des produits tirés des ventes de solutions liées à la connectivité IP et des services liés aux solutions d'affaires¹ imputable aux dépenses prévues retardées des grandes entreprises clientes en raison des perturbations continues de la chaîne d'approvisionnement liée aux équipements de transmission de données et de la vente de Createch le 1^{er} mars 2022. Ces facteurs ont été en grande partie compensés par la forte croissance continue des produits tirés des services Internet résidentiels.

¹ Les produits tirés des solutions d'affaires comprennent les services gérés, qui englobent la gestion des réseaux, la gestion des services voix, l'hébergement et la sécurité, ainsi que les services professionnels, qui englobent les services-conseils, d'intégration et de gestion des ressources.

- Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 46,3 % pour se chiffrer à 139 millions \$, ce qui découle de l'augmentation des ventes d'équipement de transmission de données aux entreprises clientes des services d'affaires, principalement en raison du moment de la conclusion des transactions et d'une comparaison plus facile d'un exercice à l'autre, car la pénurie d'équipement de transmission de données a commencé à s'intensifier au T3 2021.
- Le BAIIA ajusté des Services sur fil a diminué de 1,2 % pour se chiffrer à 1 317 millions \$, en raison d'une hausse de 2,8 % des coûts d'exploitation et d'une hausse d'un exercice à l'autre des ventes de produits générant de faibles marges qui ont contribué à une baisse de 1,0 point de pourcentage de la marge qui s'est établie à 43,2 %. L'augmentation des coûts d'exploitation pour le trimestre considéré s'explique par les coûts liés aux tempêtes inhabituellement élevés, principalement en raison de l'ouragan Fiona, et par les pressions inflationnistes¹ persistantes sur les coûts du carburant, des services publics et de la main-d'œuvre.
- Bell a ajouté 89 652 nouveaux abonnés nets des services Internet de détail², soit une hausse de 36,3 % par rapport à 65 779 au T3 2021. Ce nombre représente notre meilleur résultat trimestriel depuis le T3 2005, ce qui est attribuable à l'expansion accélérée de la zone de couverture du réseau de fibre de Bell, aux forfaits de services offerts et à une période de retour en classe plus active par rapport à l'exercice précédent. Au sein de la zone de couverture du réseau de fibre optique de Bell, les activations nettes d'abonnés des services Internet de détail ont totalisé un nombre record de 95 036, soit une hausse de 33,2 % par rapport au T3 2021. Le nombre total d'abonnés des services Internet de détail s'élevait à 4 067 039 à la fin du T3, en hausse de 6,6 % par rapport à l'exercice précédent.
- Bell Télé a ajouté 38 093 abonnés nets des services de télé IP de détail¹, en hausse de 20,4 % par rapport à 31 641 au T3 2021. Ce nombre représente notre résultat trimestriel le plus élevé en quatre ans, ce qui reflète le succès de notre stratégie de segmentation de la clientèle multi-marques, y compris les abonnements uniques à Télé Fibe, les services de diffusion en continu sur l'appli Télé Fibe et un niveau d'activité plus habituel au cours de la période de retour en classe. À la fin du T3, Bell desservait 1 945 657 abonnés des services de télé IP de détail, en hausse de 5,0 % par rapport au T3 2021.
- Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail² se sont établies à 27 240, en hausse par rapport à 21 120 au T3 2021, ce qui reflète une diminution du nombre d'activations brutes et une augmentation du taux de désabonnement par rapport à l'exercice précédent au cours duquel le nombre de désactivations d'abonnés a été moindre du fait de la diminution de l'intensité des activités promotionnelles pendant la pandémie de COVID. Les services de télé par satellite de détail de Bell totalisaient 789 343 abonnés à la fin du T3, en baisse de 9,9 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail² ont totalisé 42 853, comparativement à 42 755 au T3 2021. Le nombre d'abonnés des SAR résidentiels de détail s'établissait à 2 164 151 abonnés à la fin du T3, en baisse de 7,5 % par rapport à l'exercice précédent.

¹ Les pressions inflationnistes sur les coûts s'entendent de la hausse des coûts d'exploitation d'un exercice à l'autre qui découle des pressions inflationnistes sur les charges liées au carburant, aux services publics et aux salaires.

² Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur les unités d'abonnement (ou clients).

Bell Média

- Les produits d'exploitation de Bell Média se sont établis à 719 millions \$ et sont demeurés inchangés par rapport au T3 2021, car la hausse des produits tirés des frais d'abonnement a été contrebalancée par la baisse d'un exercice à l'autre des produits tirés de la publicité.
- Les produits tirés de la publicité ont diminué de 2,3 %, ce qui reflète la baisse de la demande pour la publicité à la télé et une reprise plus lente de la publicité à la radio à la suite de la COVID en raison du contexte macroéconomique actuel. Cette baisse a été partiellement compensée par l'amélioration d'un exercice à l'autre de la performance au chapitre de l'affichage extérieur et la forte croissance continue des services numériques. En outre, les produits tirés de la publicité générés au T3 2021 par l'élection fédérale, la Coupe d'Europe de l'UEFA et les Jeux olympiques d'été de Tokyo ne se sont pas reproduits au cours de l'exercice considéré.
- Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté de 2,2 %, essentiellement du fait de la croissance des services de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave.
- Les produits liés au contenu numérique ont augmenté de 40 %, ce qui s'explique par la forte croissance continue du service de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave et de la hausse des réservations provenant de l'outil de gestion stratégique des audiences (SAM) de Bell Média, un outil de vente dans les médias. Le total des abonnements à Crave a augmenté de 7 %, par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à environ 3,1 millions d'abonnés.
- La chaîne CTV est demeurée en tête du palmarès des réseaux de télé généralistes de langue anglaise les plus regardés au Canada, tirant parti d'une solide saison estivale aux heures de grande écoute pour renforcer sa position de chef de file grâce à une hausse de 29 % de la part de marché relative à l'auditoire au T3 chez les adultes de 25 à 54 ans. Les chaînes de télé spécialisées dans le divertissement de langue anglaise de Bell Média ont également obtenu un classement solide à la fin de l'année de diffusion 2021-2022, 5 d'entre elles se classant parmi les 10 chaînes les plus regardées par les adultes de 25 à 54 ans, les trois premières places étant occupées par CTV Comedy, Discovery et CTV Drama. CTV Comedy s'est classée en tête des chaînes spécialisées dans le divertissement les plus regardées par les adultes de 25 à 54 ans pour une quatrième année consécutive.
- Noovo a continué d'augmenter son auditoire, devançant les réseaux de télévision généraliste de langue française concurrents, et sa part de marché relative à l'auditoire aux heures de grande écoute a augmenté de 4 % chez les adultes de 25 à 54 ans, alors que RDS est demeuré le réseau de sports de langue française le plus regardé au Canada au T3.
- Le BAIIA ajusté a diminué de 15,3 % pour s'établir à 182 millions \$, ce qui s'est traduit par une diminution de 4,6 points de pourcentage de la marge, à 25,3 %, ce qui s'explique par la baisse d'un exercice à l'autre des produits tirés de la publicité et une hausse de 6,5 % des coûts d'exploitation découlant du retour au calendrier habituel de programmation sportive et du retour à la normale de la diffusion de la programmation de divertissement au cours de l'exercice considéré.

DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,92 \$ par action ordinaire, payable le 16 janvier 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 décembre 2022.

PERSPECTIVES POUR 2022

BCE a confirmé les objectifs de son orientation financière pour 2022, tels qu'ils ont été présentés le 3 février 2022 :

	Résultats pour 2021	Orientation pour 2022
Croissance des produits	2,5 %	1 % – 5 %
Croissance du BAIIA ajusté	3,0 %	2 % – 5 %
Intensité du capital ¹	20,7 %	21 %
Croissance du BPA ajusté	5,6 %	2 % – 7 %
Croissance des flux de trésorerie disponibles ¹	(11,0) %	2 % – 10 %
Dividende sur actions ordinaires annualisé	3,50 \$	3,68 \$

Pour l'exercice 2022 en entier, nous prévoyons que la croissance du BAIIA ajusté, la diminution des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et des paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la baisse des impôts en trésorerie donneront lieu à une hausse des flux de trésorerie disponibles.

Veuillez consulter la section « Mise en garde concernant les déclarations prospectives » plus loin dans ce communiqué pour obtenir une description des principales hypothèses sur lesquelles repose l'orientation financière 2022 de BCE, ainsi que des principaux facteurs de risque connexes.

TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T3 2022, le jeudi 3 novembre, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour y assister, veuillez composer le numéro sans frais 1-800-806 5484 ou le 416-340-2217 et utilisez le code d'identification 1128694#. Une reprise sera disponible jusqu'à minuit le 1^{er} décembre 2022 au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 6266597#). La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T3 2022](#).

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

¹ Au T2 2022, nous avons appliqué la décision sur le programme de travail de l'IFRIC sur les dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers (IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*) de façon rétrospective pour chacune des périodes antérieures présentées. Pour obtenir plus d'information, se reporter à la note 2, *Mode de présentation et principales méthodes comptables* des états financiers du troisième trimestre de 2022.

Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- total des mesures sectorielles;
- mesures de gestion du capital;
- mesures financières supplémentaires.

La présente rubrique fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent communiqué de presse si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière utilisée pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne sa composition, elle exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore inclut un montant non compris dans cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats sont décrites ci-après, et nous présentons des rapprochements avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables.

Bénéfice net ajusté – Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net ajusté sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T3 2022	T3 2021
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	715	757
Éléments de rapprochement :		
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	22	50
Pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	74	(61)
Pertes nettes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises	-	-
Profits nets sur placements	-	-
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	-	-
Perte de valeur d'actifs	21	-
Impôt lié aux éléments de rapprochement ci-dessus	(31)	2
PNDPC au titre des éléments de rapprochement susmentionnés	-	-
Bénéfice net ajusté	801	748

Liquidités disponibles – Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Au T3 2022, nous avons mis à jour notre définition des liquidités disponibles afin d'exclure les montants disponibles aux termes des facilités de crédit engagées qui peuvent être utilisées seulement à des fins prédéterminées, car ces montants ne peuvent servir à des fins générales pour nos activités. Cette mise à jour a été effectuée après l'établissement d'une nouvelle facilité de crédit non renouvelable engagée au T3 2022 qui doit être exclusivement utilisée pour financer une partie de l'expansion de nos réseaux à large bande dans le cadre des programmes de subvention du gouvernement. Cette modification n'a pas d'incidence sur les montants de liquidités disponibles présentés antérieurement.

Nous définissons les liquidités disponibles comme la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les montants disponibles en vertu de notre programme de créances titrisées et de nos facilités de crédit bancaire engagées, à l'exclusion des facilités de crédit disponibles exclusivement à des fins prédéterminées.

Nous considérons les liquidités disponibles comme un indicateur important de la solidité financière et du rendement de nos activités, car elles présentent les fonds disponibles pour répondre à nos besoins de trésorerie, notamment pour les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les versements de dividendes, le paiement des obligations contractuelles, la dette arrivant à échéance, les activités courantes, l'acquisition de licences de spectre et d'autres besoins de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités disponibles pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est la trésorerie.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la trésorerie et des liquidités disponibles sur une base consolidée.

(en millions \$)

	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Trésorerie ¹	583	289
Équivalents de trésorerie	150	-
Montants disponibles en vertu de notre programme de créances titrisées ²	700	400
Montants disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées ³	2 099	2 789
Liquidités disponibles ¹	3 532	3 478

Flux de trésorerie disponibles – Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le

¹ Au T2 2022, nous avons appliqué la décision sur le programme de travail de l'IFRIC sur les dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers (IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*) de façon rétrospective pour chacune des périodes antérieures présentées. Pour obtenir plus d'information, se reporter à la note 2, *Mode de présentation et principales méthodes comptables* de nos états financiers du troisième trimestre de 2022.

² Au 30 septembre 2022 et au 31 décembre 2021, respectivement, un montant de 700 millions \$ et un montant de 400 millions \$ étaient disponibles en vertu de notre programme de créances titrisées, aux termes duquel nous avons emprunté 1 600 millions \$ et 900 millions \$ au 30 septembre 2022 et au 31 décembre 2021, respectivement. Les emprunts garantis par des créances sont inclus dans la dette à court terme dans nos états financiers consolidés.

³ Au 30 septembre 2022 et au 31 décembre 2021, respectivement, 2 099 millions \$ et 2 789 millions \$ étaient disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées, compte tenu des emprunts sous forme de papier commercial de 1 022 millions \$ US (1 401 millions \$ CA) et de 561 millions \$ US (711 millions \$ CA) au 30 septembre 2022 et au 31 décembre 2021, respectivement. Les emprunts sous forme de papier commercial sont inclus dans la dette à court terme dans nos états financiers consolidés.

financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités. Les flux de trésorerie disponibles indiquent le montant de trésorerie disponible pour verser des dividendes sur les actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T3 2022	T3 2021
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 996	1 774
Dépenses d'investissement	(1 317)	(1 164)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(27)	(31)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(11)	(13)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	1	-
Flux de trésorerie disponibles	642	566

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

Le ratio financier non conforme aux PCGR que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats est décrit ci-après.

BPA ajusté – Le BPA ajusté est un ratio non financier et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Total des mesures sectorielles

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présenté dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

Le total des mesures sectorielles que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats est décrit ci-après, et nous présentons un rapprochement avec la mesure financière conforme aux IFRS la plus comparable.

BAIIA ajusté – Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE.

La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est le bénéfice net. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T3 2022	T3 2021
Bénéfice net	771	813
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	22	50
Amortissement des immobilisations corporelles	914	902
Amortissement des immobilisations incorporelles	267	245
Charges financières		
Charges d'intérêts	298	272
(Rendements) intérêts nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(13)	5
Perte de valeur d'actifs	21	-
Autres charges (produits)	130	(35)
Impôt sur le résultat	178	306
BAIIA ajusté	2 588	2 558

Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent communiqué de presse si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS (IPC)

Nous utilisons la marge du BAIIA ajusté, le RMU combiné, l'intensité du capital, le taux de désabonnement et les unités d'abonnement (ou clients ou SAR) afin d'évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE pour 2022, nos plans en matière de déploiement du réseau et nos dépenses d'investissement prévues, la conclusion prévue de l'acquisition proposée de Distributel et les avantages qui devraient en découler, les investissements prévus de Bell Capital de risque dans le développement d'entreprises en démarrage ou en croissance, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 3 novembre 2022 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Nous envisageons à l'occasion des opérations potentielles comme des acquisitions, des cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des coentreprises ou d'autres transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de

l'effet potentiel de telles transactions ou d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 3 novembre 2022. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Hypothèses importantes

Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse reposent sur un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché, à l'exploitation et à la finance formulées par BCE, notamment, sans s'y limiter, les hypothèses qui suivent.

Hypothèses relatives à l'économie canadienne

Nos déclarations prospectives reposent sur certaines hypothèses concernant l'économie canadienne. Comme la quasi-totalité des restrictions sanitaires au Canada ont été levées, on suppose que les effets de la pandémie sur la demande des consommateurs se sont dissipés. De plus, nous nous sommes appuyés sur les hypothèses suivantes :

- un ralentissement de la croissance économique, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada en ce qui concerne la croissance de 3,25 % du produit intérieur brut canadien en 2022, ce qui représente une baisse par rapport à l'estimation précédente de 3,5 %;
- une importante inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (« IPC »), car, dans le contexte économique actuel, l'offre n'est pas suffisante pour répondre à la demande pour les biens et les services;
- un resserrement du marché de l'emploi;
- un ralentissement de la croissance des dépenses des ménages, car la hausse des taux d'intérêt a une incidence défavorable sur le revenu disponible;
- un ralentissement de la croissance des investissements des entreprises, en raison de l'augmentation des coûts du financement, de la baisse de la demande et du frein entraîné par les contraintes liées à l'approvisionnement;
- une hausse des taux d'intérêt;
- une hausse des taux d'immigration;
- l'incidence du conflit entre la Russie et l'Ukraine sur l'économie canadienne provenant de la hausse des prix des aliments et de l'essence;
- un dollar canadien qui devrait se maintenir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

Hypothèses relatives au marché canadien

Nos déclarations prospectives reflètent également diverses hypothèses relatives au marché canadien. En particulier, nous avons formulé les hypothèses relatives au marché suivantes :

- l'intensité continue de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil;
- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration des clients d'affaires vers des solutions de télécommunications à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;

- Le marché publicitaire actuel subit l'incidence défavorable de l'incertitude économique découlant des pressions inflationnistes, du risque accru de récession et des difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement qui persistent;
- la diminution de la clientèle d'abonnés des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) provoquée par l'intensification de la concurrence découlant du lancement constant de plateformes de diffusion en continu de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) et de l'expansion des agrégateurs de services par contournement.

Hypothèses relatives au secteur Services sans fil de Bell

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne le secteur Services sans fil de Bell :

- le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles dans le sans-fil pour les exploitants nationaux et une croissance de notre clientèle des services prépayés;
- le maintien de l'intensification de la concurrence et des activités promotionnelles dans toutes les régions et tous les segments de marché;
- la poursuite de l'expansion et du déploiement des réseaux sans fil 5G et 5G+, en offrant une couverture et une qualité concurrentielles;
- la poursuite de la diversification de notre stratégie de distribution, en mettant l'accent sur l'accroissement des transactions directes avec le consommateur et en ligne;
- la croissance du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles découlant de la hausse des abonnements aux services 5G et de la hausse des produits tirés des services d'itinérance attribuable à l'assouplissement des restrictions en matière de voyages imposées en raison de la pandémie de COVID-19, en partie contrebalancées par la diminution des produits tirés des frais de dépassement de données imputable à la poursuite de l'adoption de plans de services de données illimitées;
- l'adoption accélérée par les clients d'affaires de solutions évoluées 5G, 5G+ et IdO;
- l'accroissement de la disponibilité des combinés sans fil et la stabilité des prix des appareils et des marges connexes;
- la réalisation d'économies de coûts liées à l'efficacité opérationnelle résultant des changements liés aux comportements des consommateurs, de l'adoption des technologies numériques, des améliorations apportées aux produits et services, des nouveaux investissements dans les centres d'appels et les technologies numériques et d'autres améliorations liées à l'expérience en matière de service à la clientèle;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

Hypothèses relatives à notre secteur Services sur fil de Bell

Nos déclarations prospectives reposent aussi sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne le secteur Services sur fil de Bell :

- la poursuite du déploiement du réseau de fibre permettant la connexion directe d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises dans la zone de couverture des services sur fil;
- la croissance continue du nombre d'abonnés des services Internet et de télé IP de détail;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la poursuite des lancements d'offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil locaux, facteur atténué par la croissance de notre part de marché en ce qui a trait aux forfaits de services résidentiels concurrentiels;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur protocole Internet;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;

- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement;
- l'adoption accélérée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé;
- la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau d'investissements constants;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de l'efficacité opérationnelle découlant de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs, de l'innovation au chapitre des produits, de l'augmentation des fonctions libre-service ainsi que d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle et de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, et de la réduction des taux contractuels des fournisseurs;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

Hypothèses relatives à notre secteur Bell Média

En outre, nos déclarations prospectives reposent aussi sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Bell Média :

- les produits totaux devraient refléter l'expansion de notre outil de gestion stratégique des audiences (SAM) télévisuelles et des plateformes d'achats de Bell DSP (plateforme de demande latérale) ainsi que la croissance du nombre d'abonnés aux services de diffusion directement aux consommateurs;
- la croissance continue des coûts du contenu média pour obtenir de la programmation de qualité, ainsi que le retour à la normale de la programmation de divertissement;
- le soutien continu de Crave grâce à une offre de contenu élargie, à l'amélioration de l'expérience utilisateur et à Crave Mobile;
- des investissements continus dans la programmation originale de Noovo pour mieux servir nos clients francophones en leur offrant un vaste éventail de contenu sur leurs plateformes préférées;
- la mise à profit de données internes pour améliorer le ciblage, la prestation de services publicitaires et l'attribution;
- la capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités dans les médias.

Hypothèses financières relatives à BCE

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses financières internes suivantes concernant BCE pour 2022 :

- un coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi estimatif d'environ 255 millions \$;

- un rendement net des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi estimé à environ 50 millions \$;
- une dotation aux amortissements d'environ 4 700 millions \$ à 4 750 millions \$;
- des charges d'intérêts d'environ 1 125 millions \$ à 1 175 millions \$, au lieu de 1 075 millions \$ à 1 125 millions \$;
- des intérêts payés d'environ 1 175 millions \$ à 1 225 millions \$, au lieu de 1 125 millions \$ à 1 175 millions \$;
- un taux d'imposition moyen effectif d'environ 25 %, au lieu de 27 %;
- des PNDPC d'environ 60 millions \$;
- des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi d'environ 150 millions \$;
- des paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi d'environ 75 millions \$;
- des impôts payés (déduction faite des remboursements) d'environ 800 millions \$ à 900 millions \$;
- un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 911 millions;
- un dividende sur actions ordinaires annuel de 3,68 \$ par action.

Hypothèses sous-tendant les réductions prévues des cotisations à nos régimes de retraite à prestations définies

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses principales suivantes sous-tendant les réductions prévues des cotisations à nos régimes de retraite à prestations définies :

- au moment opportun, la situation de capitalisation de nos régimes de retraite à prestations définies (PD) correspondra à des excédents évalués sur base de continuité et les ratios de solvabilité demeureront supérieurs aux exigences minimales prévues par la loi pour une suspension des cotisations;
- aucune détérioration importante de la situation financière de nos régimes de retraite PD en raison de la diminution du rendement des placements ou des taux d'intérêt;
- aucune perte importante liée à l'expérience découlant d'autres événements imprévus, comme un litige ou un changement dans les lois, les réglementations ou les normes actuarielles ne sera subie.

Les hypothèses ci-dessus, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par BCE en date du 3 novembre 2022, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées dans le présent communiqué de presse.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière 2022, sont énumérés ci-après. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre nos résultats financiers cibles pour 2022, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est prié de noter que les risques qui suivent pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter : l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19, notamment en raison des mesures restrictives déjà adoptées ou qui seront adoptées par suite de cette pandémie; l'incidence défavorable du conflit entre la Russie et l'Ukraine, notamment en raison des sanctions économiques imposées ou qui seront imposées par suite de ce conflit, et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement qui en

découleront; une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, notamment en raison des pressions inflationnistes, de la hausse des taux d'intérêt et du risque accru de récession, de la pandémie de COVID-19 et du conflit entre la Russie et l'Ukraine; un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, et l'incidence défavorable connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci; l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents; le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent aux perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; l'évolution des habitudes des clients et l'expansion des fournisseurs de services de télévision (télé) par contournement et les autres fournisseurs de services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y produisent; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la prolifération du piratage de contenu; la hausse du taux de pénétration des téléphones intelligents au Canada et la baisse ou le ralentissement de l'immigration; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, notamment en ce qui a trait aux conditions et aux prix auxquels nous pourrions être tenus d'offrir l'accès à nos réseaux et auxquels le spectre pourrait être acquis aux enchères; l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, un risque qui pourrait être accentué par le conflit entre la Russie et l'Ukraine; l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles; l'incapacité à mettre en place une gouvernance efficace des données; l'incapacité à faire évoluer et à transformer nos réseaux, nos systèmes et nos activités au moyen de technologies de prochaine génération tout en aplanissant notre structure de coûts; l'incapacité à créer une expérience client positive; l'incapacité à attirer, à perfectionner et à conserver une équipe diversifiée et talentueuse capable de faire avancer nos impératifs stratégiques; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; l'incapacité à maintenir des réseaux opérationnels; la possibilité d'interruptions ou de pannes de service en raison d'infrastructures vieillissantes et d'une certaine instabilité au moment de notre transition à des réseaux convergents sur fil et sans fil; notre propre incapacité, ou celle d'autres entreprises de télécommunications sur lesquelles repose la prestation de nos services, à effectuer les tests, la maintenance, les remplacements ou les mises à niveau de nos réseaux, de notre équipement et d'autres installations, ce qui pourrait perturber nos activités, et causer notamment des pannes de réseau; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement imprévues importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; la complexité de nos activités; l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des processus et des systèmes de technologies de l'information (TI) très performants; les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir, à les remplacer et à les mettre à niveau; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite; notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin; la défaillance de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs, y compris notre gestion du risque lié aux fournisseurs en ce qui a trait à la sécurité, à la gouvernance des données et à l'approvisionnement responsable; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que le dividende sur actions ordinaires sera majoré; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits

gouvernementaux; l'incapacité à réduire les coûts, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts, et l'incapacité de générer les avantages attendus des acquisitions et des restructurations d'entreprise; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; la volatilité des obligations au titre des prestations de retraite et l'accroissement des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi; un règlement défavorable des litiges; l'incapacité à développer et à mettre en œuvre de solides pratiques de gouvernance d'entreprise et cadres de conformité en la matière et à respecter les obligations légales et réglementaires; l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement; les pandémies, épidémies et autres risques pour la santé, y compris les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil; l'incapacité à gérer adéquatement les enjeux sociaux; ainsi que des facteurs internes, comme l'incapacité à mettre en œuvre des initiatives d'entreprise et commerciales suffisantes, et divers facteurs externes qui pourraient jeter un doute sur notre capacité à atteindre nos cibles en ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), notamment celles liées à la réduction des gaz à effet de serre (GES) et à la diversité, à l'équité et à l'inclusion.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion annuel de 2021 de BCE (inclus dans le rapport annuel 2021 de BCE) daté du 3 mars 2022, et le rapport de gestion du premier, du deuxième et du troisième trimestre de 2022 de BCE daté du 4 mai 2022, du 3 août 2022 et du 2 novembre 2022, respectivement, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à [Sedar.com](https://www.sedar.com)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à [SEC.gov](https://www.sec.gov)). Ces documents sont également disponibles à [BCE.ca](https://www.bce.ca).

À propos de BCE

Plus grande entreprise de communications du Canada, BCE offre des services large bande évolués sans fil, Internet, de télévision, de médias et de communications d'affaires. Pour en savoir plus, visitez les sites [Bell.ca](https://www.bell.ca) ou [BCE.ca](https://www.bce.ca).

Par l'intermédiaire de [Mieux pour tous de Bell](https://www.mieuxpour tous de bell.ca), nous investissons dans l'amélioration du présent et de l'avenir en soutenant l'épanouissement social et économique de nos collectivités. Cette initiative inclut Bell Cause pour la cause qui fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation comme la Journée Bell Cause pour la cause, et elle assure un important financement aux soins communautaires, à la recherche et aux initiatives en milieu de travail partout au pays. Pour en savoir plus, visitez le site [Bell.ca/cause](https://www.bell.ca/cause).

Questions des médias :

Marie-Ève Francoeur
514-391-5263
marie-eve.francoeur@bell.ca

Questions des investisseurs :

Thane Fotopoulos
514-870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca